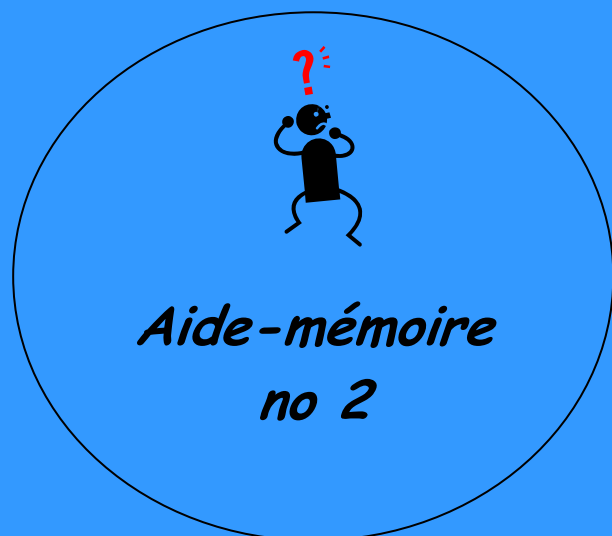


« Demandes en ligne »



BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE
ET UNIVERSITAIRE
NEUCHÂTEL

Lecture publique

<http://bpun.unine.ch>

Avril 2007

Vous avez la possibilité de **demande en ligne des documents**

La demande peut concerner :

- un exemplaire disponible (il s'agit alors d'une demande)
- un exemplaire déjà emprunté par une autre personne (il s'agit alors d'une réservation)

Les documents peuvent être commandés et retirés dans n'importe quelle bibliothèque du réseau RBNJ, grâce à un service gratuit de bus-navette.

Marche à suivre :

A gauche, sur la page d'accueil du site, cliquez sur :

Catalogue RBNJ

Sur la page RBNJ qui s'ouvre, effectuez une recherche. Une fois le document trouvé, affichez l'écran des exemplaires en cliquant sur :

Cotes et exemplaires

L'écran qui s'affiche vous renseigne sur :

- le lieu de dépôt du document (pour la BPU, 2 dépôts : BPUN FE (=Fonds d'étude) et BPUN LP (=Lecture publique).
- sa disponibilité dans la zone « statut » (différents statuts : « disponible », « peut être réclamé dès le... » (= emprunté), « exclu du prêt » (= ne peut être demandé), « en acquisition (réservable) » (= en cours d'achat), « acquisition reçue » (=à réserver directement au bureau du prêt)). Puis cliquez sur :

Demander

Un écran s'affiche sur lequel vous entrez le numéro de votre carte de lecteur et sélectionnez le lieu où vous souhaitez retirer le document. Cliquez ensuite sur :

Valider

Un écran récapitulatif vous permet de vérifier si votre demande et les indications fournies sont correctes. Pour accepter la demande, cliquez sur :

OK

Attention ! Si le document demandé est emprunté au moment de la demande, vous serez avisé par écrit (courriel ou courrier) de sa disponibilité. Si le document demandé est disponible au moment de la demande, vous ne serez pas avisé par courrier. Il est alors censé être à votre disposition dans les 3-7 jours et doit être retiré dans un délai de 10 jours à compter de sa date d'arrivée. Pour plus de détails, veuillez consulter la rubrique sur la gauche de la page RBNJ : « Autres ressources/Informations RBNJ/Commandes d'ouvrages au sein du RBNJ »

Les bibliothécaires restent à votre disposition pour toute question.

Service de prêt